

CONSEIL SYNDICAL REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU : 03 AVRIL 2018

<p><u>Référence du service :</u> BUDGET-PG/PL/VM-02d</p>	<p><u>Objet de la délibération :</u> APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU SYNDICAT MIXTE DU S.CO.T. SUD GARD DE L'EXERCICE 2017</p>
<p><u>Etaient présents(es) (20)</u></p> <p>Philippe GRAS, <i>Président</i></p> <p>Bernard CLEMENT, Pierre GAFFARD-LAMBOND, Jean-François LAURENT, Laurent PELISSIER Gaëtan PREVOTEAU, <i>Vice-Président(e)s présent(e)s</i></p> <p>Jean-Pierre BONDOR, Pilar CHALEYSSIN, Nathalie CREPIN-GARCIA, Marie-Reine DELBOS, Gilles DONADA, Alex DUMAGEL, Jean-Baptiste ESTEVE, Robert HEBRARD, Marie-Françoise MAQUART, Maurice MOURET, Olivier PENIN, Nicole PERRAU, Jacky RAYMOND, Frédéric TOUZELLIER, <i>Conseillers(ères) syndicaux(ales) présent(e)s</i></p> <p><u>Etaient représentés(ées) (3 pouvoirs)</u></p> <p>Robert CRAUSTE, donne pouvoir à Olivier PENIN ; Jean-Jacques GRANAT, donne pouvoir à Alex DUMAGEL ; Sophie ROULLE, donne pouvoir à Marie-Reine DELBOS.</p> <p><u>Etaient excusés(ées), absents(es) (64)</u></p> <p>André BRUNDU, Juan MARTINEZ, Fabienne RICHARD <i>Vice-Président(e)s absent(e)s</i></p> <p>William AIRAL, Vincent ALLIER, Nadine ANDREO, Marie-Paule ARMAND, Joseph ARTAL, Sonia AUBRY, René BALANA, Jacques BONHOMME, Laurent BURGOA, Sylvie COMPEYRON, Ivan COUDERC, Marianne CREPIN, Jean-Paul CUBILIER, Alain DALMAS, Jean DENAT, Jean-Luc DESCLOUX, Alain DUPONT, Arthur EDWARDS, Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, Michel FEBRER, Richard FLANDIN, Marc FOUCON, Marilyne FOULLON, Philippe FOURNIER-LEVEL, Jean-Pierre FUSTER, Michel GABACH, Maurice GAILLARD, Gérard GIRE, Pascal GOURDEL, Théos GRANCHI, Michaël MANEN, Antoine MARCOS, Guy MAROTTE, Pierre MARTINEZ, Pierre MAUMEJEAN, Vivian MAYOR, Jean-Claude MAZAUDIER, Michel MISSOT, Murielle NEPOTY, Thierry PESENTI, Bernadette POHER, Corine PONCE-CASANOVA, Bernard PRADIER, Thierry PROCIDA, Marie-France RAINVILLE, Serge REDER, Jacky REY, Olivier RIGAL, Jean-Noël RIOS, Catherine ROCCO, André SAUZEDE, Guy SCHRAMM, Jean-Rémy SOLANA, Jean-Marc SOULAS, Joël TENA, Jean-Michel TEULADE, Gilles TIXADOR Gilles TRAULLET, Lucien VIGOUROUX, Joël VINCENT, Muriel VOLLE-ROGEL, <i>Conseillers(ères) syndicaux(ales) excusé(e)s ou absent(e)s</i></p> <p style="text-align: right;">Sièges : 88 Membres en exercice : 87</p>	

Monsieur Jean-François LAURENT, Vice-président du syndicat mixte du SCOT sud Gard, rapporteur expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les instructions comptables M14 ;

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail de dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Syndical, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Considérant que le compte de gestion présenté retrace l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Considérant qu'il y a lieu d'approuver le compte de gestion dressé par Monsieur Fabrice CES, Receveur Syndical, Trésorier de Nîmes Municipale ;

Le CONSEIL SYNDICAL après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

Exprimés : 23 (dont 3 pouvoirs)

Pour :23.....

Contre :0.....

Abstention :0.....

que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par Monsieur le Receveur Syndical, Trésorerie de Nîmes Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



**Le Président du Syndicat Mixte
du S.CO.T. du Sud Gard**

Philippe GRAS
Maire de Codognan
Vice-Président de Rhône Vistre Vidourle

